

VOTRE E-BILLET



PARIS AUSTERLITZ > TOULOUSE MATABIAU

29,00 EUR

Nom :
Prénom :
Voyageur : ADULTE

DOSSIER VOYAGE :
Référence client :
N° e-billet : 196501800



Sécurité renforcée dans les gares : des contrôles d'identité et de bagages sont mis en place sur certains trains, pensez à voyager avec une pièce d'identité valide. Le temps d'accès aux quais peut être allongé par ces mesures, nous vous recommandons de le prévoir dans votre temps de parcours.

Départ / Arrivée	Date / Heure	INTERCITÉS	NO FLEX - Billet non échangeable et non remboursable.
PARIS AUSTERLITZ	20/11 à 08h28	TRAIN N° 3619 VOITURE 9 - PLACE 028 2 ^e CLASSE	
TOULOUSE MATABIAU	20/11 à 15h21		

Présence à quai obligatoire 2 mn avant le départ.

P.162

Vous avez acheté votre e-billet sur



SNCF vous souhaite un bon voyage !

POUR LA PLANÈTE, ON EN FERA TOUJOURS MOINS
VOYAGER PLUS VITE EN POLLUANT MOINS*

DECLARATION ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL SNCF SUR SON COMMERCE EN GAREMENTIÈRE D'INTERCITÉS
* Sur la base des données GES (Gaz à l'Échelle de l'Unité) de la SNCF calculées conformément au guide méthodologique de l'information GES des prestataires de transport public par rail français et certifiées par les Commissions aux Comptes et des données GES du transport à personnes, routier et aérien, publiées en mai 2020 dans le PVIS de la loi de transition énergétique. Calculer l'émission CO2 par voyageur-kilomètre (kg) par km de voyage (billet d'un train à grande vitesse ou un train à grande vitesse en distance en France, vous devez) 12 fois moins de CO2 qu'un véhicule électrique, 26 fois moins qu'un vol à court-haul, et 35 fois moins qu'un avion. TGV INOUI est une marque enregistrée de SNCF Voyageurs. Tous droits de reproduction réservés. SNCF Voyageurs - SA au capital social de 157 709 164 €, inscrit au RCS de Boulogne sous le numéro 339 027 504 - 4, rue André Camille - 13 20071 - 41172 Saint-Denis Cedex. UNEDIS 50544 PARIS

TGV INOUI

LA GARANTIE VOYAGE



En voyageant en France avec TGV et INTERCITES, vous bénéficiez de LA GARANTIE VOYAGE : 1. Garantie information, 2. Garantie Report ou Remboursement, 3. Garantie Place assise, 4. Garantie assistance, 5. Garantie Ponctualité et 6. Garantie Réclamation. Découvrez les conditions d'application disponibles en gares et boutiques SNCF, en agences de voyage agréées SNCF et sur sncf.com.

COMMENT GÉRER MA RESERVATION ?

Vous souhaitez échanger ou annuler votre e-billet. Si votre tarif le permet, cela est possible jusqu'au départ du train.

- par Internet : www.sncf-connect.com
- par les applications pour smartphone SNCF Connect et TGV Pro
- par téléphone : au 36 35 depuis la France (service gratuit + prix d'un appel local) et au +33 (0) 1 84 94 3635 depuis l'étranger (coût d'un appel international, hors surcoût éventuel de votre opérateur)
- aux guichets ou sur les bornes en gares et boutiques SNCF (en France) ou en agences de voyages agréées SNCF

Vous souhaitez suivre votre commande ou votre réclamation

- par téléphone : au 36 35 (service gratuit + prix d'un appel local)
- par Internet : www.sncf-connect.com



PAS DE COMPOSTAGE, PRENEZ PLACE DIRECTEMENT A BORD DE VOTRE TRAIN

CONDITIONS D'UTILISATION DU E-BILLET (1)

NOMINATIF, PERSONNEL ET INCESSIBLE.

Valable uniquement pour le train, la date, la classe et le parcours désignés.

Cette confirmation e-billet :

- doit obligatoirement être accompagnée d'une pièce d'identité (2),
- doit être présentée lors du contrôle ou à l'accès au train,
- doit être imprimée de bonne qualité sur papier A4 blanc, sans modification de la taille d'impression,
- peut être réimprimée en gare si besoin.

Pour assurer le départ à l'heure des TGV et INTERCITES, tout voyageur doit impérativement être à quai et en mesure de monter à bord de son train au plus tard 2 minutes avant l'heure de départ.

Au-delà de ce délai, l'accès au train n'est plus garanti.

Nous vous rappelons que l'étiquetage des bagages avec mention de votre nom et prénom est obligatoire.



(1) En cas de non-respect de ces règles de l'e-billet est considéré comme non valable et SNCF est en droit d'exiger la régularisation du titre de transport sur la base du tarif minimum exigible pour la prestation fournie.

(2) Carte d'identité, passeport, permis de conduire ou carte de séjour en cours de validité et avec photo.